

L'Alliance à Genève

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 49

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moins ceci de positif, qu'elle nous apprenne à réduire nos besoins et à supprimer le superflu.

L'emploi de la dime de l'alcool est également une question à laquelle nulle femme ne peut rester étrangère. Il a été dépensé 700,162 francs par les cantons. On a constaté une augmentation des sommes dépensées pour combattre les causes de l'alcoolisme. Il y aurait donc progrès. Toutefois, avec ma simple *jugeotte* de femme, je n'ai jamais pu comprendre que l'Etat empoisonne son peuple en lui vendant de l'alcool, pour ensuite employer une partie des bénéfices qui lui reviennent de ce chef à subventionner des œuvres anti-alcoolique. Cela me paraît d'une logique... burlesque, à peu près comme la guerre qui détruit, brise et mutile, afin que les hommes puissent raccommoder les débris et relever les ruines. Il est vrai que le monopole de l'alcool produit des millions et que la caisse de l'Etat ne s'en passerait pas aisément. Mais ces millions, combien vite ils seraient gagnés dans l'avenir, par l'assainissement du peuple, qui viderait les asiles d'aliénés, d'enfants idiots, les maisons de relèvement pour les ivrognes, les hôpitaux, les prisons et les pénitenciers ! L'Etat qui réglemente tant de choses — trop de choses — devrait bien nous délivrer du fléau de l'alcool, puisqu'il est le détenteur de celui-ci. Sur le cancer qui ronge le flanc de notre peuple, appliquer des emplâtres et des compresses émollientes sans efficacité réelle, tout en entretenant le mal à l'intérieur, tel m'apparaît le rôle des œuvres anti-alcooliques accomplies avec la dime de l'alcool.

La question de la représentation proportionnelle a été remise sur le tapis, au cours de la dernière session des Chambres, par une motion déposée au Conseil des Etats, pour demander à ce Conseil de reprendre la discussion de l'initiative réclamant l'élection proportionnelle du Conseil National. La motion sera discutée au cours de la session de décembre.

La motion présentée par quarante-neuf députés demandant le renforcement du Conseil fédéral n'a pu être abordée dans la session d'automne. Quoiqu'elle soit pour ainsi dire déjà acceptée en principe, puisque tous les partis et toutes les régions de la Confédération sont représentés parmi les signataires, elle fait et fera couler encore beaucoup d'encre. Cette augmentation s'impose avant tout par le fait que les chefs de départements fédéraux sont surmenés et débordés par leur tâche actuelle. Elle permettrait d'établir le Conseil fédéral sur des bases plus larges et plus solides, au moment où il aura à résoudre les tâches toujours plus nombreuses et toujours plus difficiles qui l'attendent pendant la dernière période de la guerre et pendant les années qui commenceront l'ère de la paix. Il importe aussi, paraît-il, que le plus grand nombre de partis soient représentés au sein de notre gouvernement. C'est un des arguments invoqués. En outre, que la Suisse romande retrouve le siège, dont par une grave erreur, — on en constate les effets aujourd'hui — elle a été privée en 1913. La crise actuelle, plus que jamais, exige la collaboration de toutes les forces nationales... Je me heurte au mot *toutes*... et allais m'arrêter en pensant aux femmes... mais évidemment elles ne peuvent concourir, elles qui sont le sexe faible, lorsqu'on fait appel aux forces de la nation. Ce n'est pas encore leur tour. D'abord celui de la Suisse romande, pour réparer une injustice dont la crise actuelle accentue la portée. Comme les peuples opprimés, qui vivent depuis des centaines, des milliers d'années — on n'a qu'à penser aux Juifs — dans l'espoir de leur libération, la femme mineure ou serve, depuis toujours, attendra l'heure de la justice.

Marguerite GOBAT.

De-ci, De-là...

Nous avons reçu le premier numéro du *Bulletin de l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde internationale*. Il contient une longue et vivante lettre ouverte de la présidente, Mme d'Arcis-Cecke, aux membres de l'Union, un rapport annuel très détaillé, les statuts, les comptes de l'Union Mondiale, etc., ainsi que différentes nouvelles relatives au mouvement pacifiste, une bibliographie, et une enquête auprès des femmes pour savoir ce qu'elles pourraient faire pour empêcher le retour d'une pareille guerre. On peut se procurer ce numéro, comme tout renseignement sur l'Union Mondiale, au bureau de celle-ci, 6, rue du Rhône, Genève.

* * *

Le rôle des femmes dans la victoire.

« Les femmes font partie maintenant de notre grande armée », a déclaré Lord Derby, dans un discours à Queen's Hall. « Sans elles, il serait impossible que nous progressions, mais avec elles je crois que la victoire peut être assurée. Les hommes sur le front de France font leur devoir, mais ils ne pourraient le remplir avec succès sans le travail que les femmes d'Angleterre accomplissent chez elles en leur fournissant des munitions. Quand l'histoire de la guerre sera écrite, à qui reviendra le plus de mérite, aux hommes qui combattent, ou aux femmes qui travaillent ? »

Dans la même réunion, Lord Sydenham paya son tribut d'admiration aux femmes. « Sans leur labeur infatigable, déclara-t-il, la grande avance de notre splendide armée n'aurait pu être accomplie. Elles peuvent se glorifier d'avoir sauvé des milliers de vies, d'avoir changé l'aspect de la guerre, et d'avoir ouvert à notre armée la route de la victoire. Partout où l'intelligence et la minutie ont été nécessaires, les femmes se sont distinguées; pour la première fois elles ont joué un rôle direct dans la marche de la guerre, et le pays ne peut pas être trop fier d'elles. »

(*The Common Cause.*)

La Législature provinciale de la Colombie Britannique (Canada) a voté une loi accordant le suffrage aux femmes; cette loi sera soumise à la votation populaire en même temps qu'une loi prohibitive de l'alcool.

(*Jus Suffragii.*)

Un Comité suffragiste a été nommé par les femmes des provinces de la Prairie (Canada), afin d'obtenir le vote fédéral pour toutes les femmes du Canada.

(*Jus Suffragii.*)

Le gouvernement norvégien a désigné une femme, docteur en droit, comme chef permanent de bureau au Département de Justice.

(*Jus Suffragii.*)

La Ligue suédoise d'électeurs pour le Suffrage féminin compte plusieurs membres du Parlement, les trois partis politiques y sont représentés; la plupart des membres sont libéraux, et même quelques-uns conservateurs.

(*Jus Suffragii.*)

Le Comité des pétitions de l'Association allemande pour le Suffrage féminin recommande aux sociétés alliées de faire des démarches auprès des autorités, aux fins d'obtenir pour les femmes, remplaçant dans des services publics les hommes mobilisés, le même salaire que celui des hommes.

(*Mitteilungen des deutschen Frauenstimmrechtsbundes.*)

L'Alliance à Genève

Pour la troisième fois depuis qu'elle existe, l'Alliance qui ne s'était pas réunie chez nous depuis 1908, nous est revenue. Sait-on assez d'ailleurs que, si elle est née à Berne en 1900, c'est l'année précédente à Genève, à l'issue du Congrès abolitionniste, que furent jetées les bases de sa fondation, et, qu'en 1896, au Congrès des Intérêts féminins, dont nous avons ainsi fêté le vingtième anniversaire, le besoin de cette représentation générale des femmes suisses s'était déjà manifesté ? L'Alliance est ainsi un peu nôtre, et c'est pourquoi, sans doute, les Sociétés ont à l'unanimité porté leurs voix pour l'élection à la présidence sur une Genevoise : Mme Chaponnière-Chaix. Nous sera-t-il permis de dire ici que, si nous les remercions de cette

preuve d'estime et d'affection donnée à l'une des nôtres, preuve doublement frappante, puisque Mme Chaponnière a déjà exercé une présidence de six ans, nous méritons bien, nous aussi, d'être remerciées à notre tour pour le dévouement à l'Alliance dont nos Sociétés ont fait preuve, en lui cédant ainsi le concours précieux, à la fois éclairé et enthousiaste, d'un de nos chefs féministes les plus suivis ?

Comme beaucoup d'autres fois déjà, c'est dans le contact personnel, dans les relations s'établissant entre déléguées, dans l'échange d'idées, que nous avons trouvé le meilleur de l'Alliance. En ces temps spécialement, ces rencontres avec des femmes d'autres cantons nous sont précieuses. Et notre Commission de réception fut bien inspirée, quand elle décida que la soirée au Palais Eynard serait tout simplement une soirée où l'on causerait, sans programme, sans attraction réglementée et sans chaises en rangs, où l'on est installé de force sans pouvoir chercher de droite et de gauche la physionomie sympathique qui vous attire ou la femme de valeur dont on désire faire la connaissance. Des discours, juste ce qu'il en fallait pour donner le cachet officiel à la fête, et pour permettre aux représentants de nos autorités d'afficher un féminisme modéré et bienveillant dont nous saurons nous souvenir à l'occasion ; un orchestre discrètement entendu ; un buffet où les meilleurs pâtisseries genevois s'étaient distingués, des fleurs d'automne dans de vieux cuivres, des toilettes dans l'ensemble desquelles personne n'était dépaycé ; les lumières douces et brillantes de ces salons Empire, évoquant tout un passé élégant et historique de notre Genève ; le prologue en vers de Mlle H. Naville, des chants romands de Jaques-Dalcroze et des chants populaires suisses allemands... Ah ! les chants, comme ils furent le point culminant de ces deux journées, le moment où nos âmes ne furent qu'une. On s'était présenté, on avait causé, échangé des idées. L'heure de se retirer approchait. Et spontanément, quelques-unes de nos hôtes, groupées autour du piano, entonnèrent le refrain de « Vreneli ab-em Guggisberg ». On se rapprocha. Le chœur se renforça, aborda d'autres mélodies. A notre tour, nous, Genevoises, nous voulumes chanter le chant au rythme saccadé qui glorifie notre délivrance « en l'an mil six cent et deux »... On nous répondit. Et d'un même élan, toutes ces femmes de Suisse, qui avaient appris à se connaître et à s'apprécier, malgré des différences, des divergences de mentalité et de sympathie, à cause peut-être même de ces divergences, entonnèrent toutes ensemble le *Cantique suisse*. L'instant fut unique. Et pour lui seul, il aurait valu la peine que l'Alliance tint son Assemblée générale à Genève.

* * *

L'ordre du jour des séances était pourtant nourri. Mais rien qui stimulât beaucoup la discussion ou qui pût, comme d'autres fois, agiter l'auditoire. Celui-ci fut sage et terne. Nous savons bien que des revisions de statuts, des rapports de Commissions n'ont rien de passionnant pour celles que la vie intérieure d'une Association ne préoccupe pas. Et puis, que de temps perdu en traductions ! Il faut revenir ici, et encore, sur ce que nous avons déjà dit bien des fois : l'inconvénient résultant de la connaissance insuffisante des deux langues de nos déléguées. Ne pourrait-on obtenir que celles-ci sachent suffisamment et l'allemand et le français, de façon qu'il n'y ait besoin de traduire que les résolutions soumises à la votation et les décisions essentielles ? Et les rapports des Commissions ne pourraient-ils être présentés tout au long que dans la langue de la Présidente de cette Commission, un bref résumé étant seulement donné dans l'autre langue, et les rapports *in extenso* publiés ensuite ?

Les rapports des Commissions n'ont d'ailleurs pas offert cette fois un intérêt spécial. Il faut relever cependant l'exposé de Mme Pieczynska concernant la Commission des Assurances et sa proposition de dissoudre cette Commission, maintenant que le travail qui reste à accomplir est remis aux mains des Commissions cantonales. Mme Pieczynska a également lu le rapport de la Commission d'Education nationale, en présentant au public, avec le volume édité par l'Union des Femmes de Genève, deux charmants petits manuels, *l'A. B. C. de l'Education nationale* et *Funkeln vom Augustenfeuer*, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

La partie administrative comprenait encore des objets d'importance pour notre grande Fédération nationale : décision de reviser complètement les statuts, faits jadis pour une Association de 17 Sociétés et ne convenant plus du tout à un aussi vaste groupement de 83 Sociétés ; décision de porter de 7 à 9 le nombre des membres du Comité, qui correspond en quelque mesure à la motion Micheli concernant le Conseil Fédéral, mais qui eut la chance d'être mieux accueillie, chacune parmi nous ayant jugé que, plus augmente le nombre des Sociétés affiliées, plus augmente la tâche du Comité, sans parler de la nécessité et de la justice de représenter au sein de celui-ci les principales régions du pays ; élections de ce Comité lui-même, duquel sont sorties Mlles Honegger et Serment, Mme Boos et Rudolph, alors qu'y entraient, aux côtés de la nouvelle Présidente, un Bureau romand (Mmes Maurice Dunant, vice-présidente, et Jomini, secrétaire) et Mmes Glättli (Zurich), Schneider (St-Gall), Mlles Zellweger (Bâle) et Schindler (Bienne). De plus, Mlle de Mulinen avait bien voulu accepter de continuer à siéger dans ce Comité, dont elle fait partie depuis la fondation de l'Alliance, et Mlle Zehnder avait au dernier moment, retiré sa démission. Ainsi formé, ce nouveau Comité représente avec plus d'équité nos principaux centres féminins, quoiqu'on puisse regretter de n'y voir siéger aucune Neuchâteloise, ni à côté de Mme Jomini une autre Vaudoise, dont le concours eût pu être précieux ; il comprend, non seulement des personnes d'expérience, mais aussi des forces jeunes, des femmes d'action dans leur plein épanouissement, et ceci comme l'esprit qui anime, fait bien inaugurer de son avenir. Ce qui n'empêche pas de rendre pleine justice au travail de plusieurs de celles qui, avec raison, ont estimé plus sage de ne pas accepter une réélection, et en particulier de dire à Mlle Serment les vœux de ses amis pour que les raisons de santé qui lui ont fait donner sa démission ne soient pas longtemps valables.

La séance du dimanche fut plus animée que celle de la veille. Il est seulement fâcheux que le Comité de l'Alliance ait réservé un temps relativement si court à la discussion des thèses de Mlles Zehnder et Dutoit sur les *Examens civiques volontaires pour la jeunesse féminine suisse*. Plusieurs oratrices n'ont pu prendre la parole comme elles l'auraient désiré, l'échange d'idées devenait essoufflant, et nous plaignions Mlle Honegger de devoir, au milieu de gens qui ne songeaient qu'à ne pas manquer leur tram pour le Parc des Eaux-Vives, mettre en discussion, puis faire voter des motions, sans cesse amendées, et sur lesquelles on aurait aimé prendre une résolution peut-être plus efficace que de tout renvoyer à la Commission d'Action sociale, complétée pour la circonstance par des représentantes de grandes Associations nationales. Il est vrai que la question était mal posée : nous estimons pour notre part que, pour autant qu'une instruction civique et sociale est nécessaire, urgente même pour nos jeunes filles, autant il serait fâcheux et inutile de procéder dans ce domaine à coup d'examens, mode de faire désuet, catégorisation artificielle et desséchante. Sans compter que ces examens

non obligatoires (car il ne saurait être question d'examens obligatoires, comme ceux des recrues, pour des femmes qui ne sont pas traitées en citoyennes), ne procurant à celles qui s'y présenteraient qu'un diplôme sans la moindre valeur officielle, et ne leur ouvrant aucune carrière ni aucun débouché, risqueraient fort de rester lettre morte, et que la Commission d'experts pourrait bien se trouver en face d'elle-même. Mais si nous condamnons l'idée de ces examens, nous nous associons d'autre part pleinement aux conclusions si judicieuses, si modérées, si pleines de bon sens et de compréhension de notre tâche de féministes, qu'a présentées Mlle Dutoit, et nous serions enchantées de voir les Sociétés de l'Alliance prendre sérieusement en mains la question de l'instruction civique et sociale de la femme, trop négligée jusqu'à présent par l'enseignement officiel. Mais de grâce, que l'on ne fasse pas rentrer dans cette instruction civique et sociale, comme l'aurait voulu Mlle Zehnder, des objets d'ordre pratique et ménager, tels que l'élève du petit bétail, ou la couture et le repassage! Nos Confédérées — nous l'avons déjà constaté à St-Gall, quand fut traitée à l'Assemblée de l'Association pour le Suffrage la question du service civique — ont la propension à mélanger singulièrement les questions civiques et ménagères, comme si l'on ne pouvait être une bonne citoyenne, ne sachant user de son bulletin de vote, que si l'on sait en même temps tourner une crème ou glacer un devant de chemise! Non pas que nous jugions ces connaissances inutiles: loin de là, et nous l'avons bien prouvé, en déposant une motion, que l'Assemblée nous a fait l'honneur de voter à l'unanimité, engageant les Sociétés de l'Alliance à travailler dans leurs cantons respectifs pour obtenir l'enseignement ménager obligatoire. Par là aussi sera mieux atteint un des buts visés par Mlle Zehnder: toutes les jeunes filles devant être passibles de cet enseignement alors que les examens volontaires préconisés n'auraient atteint qu'une minorité infime. Mais cet enseignement est une chose et la connaissance de notre situation politique et sociale en est une autre: à vouloir tout embrasser, on ne fait que de mauvaise besogne, et il nous semble préférable de scinder les deux ordres d'idées et de travailler séparément à la réalisation de chacun d'eux. Et si l'on veut ici le tréfonds de notre pensée, il se résumera dans la parole que quelques « vraies » suffragistes et nous avons échangée, au milieu de la votation de notre motion: *Frauenstimmrecht. Suffrage féminin...* Réclamons l'enseignement ménager obligatoire, faisons des Assemblées, des motions, démontrons l'utilité urgente pour la jeune fille appelée à gagner sa vie à avoir dès l'école primaire un petit bagage de connaissances à appliquer, quand elle se mariera, quand elle deviendra mère de famille, tant que nous ne serons pas électrices, nous n'obtiendrons rien. « Il y a vingt-cinq ans que nous demandons cela à St-Gall, et nous ne l'avons pas encore », a dit l'une d'entre nous. Ici encore, comme partout, c'est le suffrage qu'il nous faut, avant tout, pour travailler aux réformes que nous désirons. Et c'est pourquoi nous ne sommes pas entièrement d'accord avec les paroles prononcées par M. de Morsier, au banquet du parc des Eaux-Vives, quand traçant pour l'Alliance un magnifique et vaste programme de travail, si magnifique et si vaste qu'il sort même du cadre de son activité, il déclarait que ce n'était que par notre activité philanthropique, sociale, économique, etc., que nous arriverions au suffrage. Nous croyons, nous, et nous ne sommes pas seules à le croire, que nous nous épuiserions pendant des années à réclamer la plus petite réforme, alors qu'avec le droit de vote nous la réaliserions rapidement, et que nous avons, et depuis longtemps, suffisamment prouvé de quoi les femmes sont capables pour revendiquer maintenant

essentiellement l'instrument, sans lequel on nous tient à l'écart de toute action efficace, l'instrument souverain dans toute démocratie: le bulletin de vote.

... La sonnette présidentielle annonce la fin des débats. On s'empresse, guidées par les gentilles Girl-Scouts vers les voitures de tramways. Et c'est au débouché sur le quai, le lac bleu et argent, les coteaux empourprés, une grande voile latine à l'horizon lumineux. C'est le Parc des Eaux-Vives dans sa splendeur automnale, et un peu plus tard les pelouses veloutées, le cèdre, la vieille maison du XVIII^{me} siècle, ses merveilles d'art, dont le propriétaire nous fait les honneurs avec la plus charmante bonne grâce. Le lac se voile. Le couchant s'empourpre. C'est la fin.

E. Gd.

* * *

A propos des Girl-Scouts.

Une abonnée nous écrit: « Les Confédérées qui participèrent aux conférences de l'Alliance nationale des Femmes suisses eurent, lorsqu'elles débarquèrent à Genève, l'agrément d'être accueillies à la gare par un détachement de Girl-Scouts. Ces dames ont trouvé en elles des aides pleines de bonne volonté, qui s'empressèrent à porter leurs paquets et à les conduire à leurs domiciles respectifs.

Pendant la durée des conférences, les Girl-Scouts s'acquittèrent avec bonne grâce de diverses besognes, étant prêtes à donner des renseignements, à faire le service d'ordre, à aider au vestiaire, à vendre des brochures, etc.; on les trouva partout où elles pouvaient rendre un service; aussi leur fut-il rendu le meilleur témoignage, individuellement et collectivement, grâce à la bonne organisation qui présida à leur travail.

Il était naturel que, pour des conférences concernant l'activité féminine, les Girl-Scouts aient tenu à donner leur collaboration; néanmoins ce n'est pas spécialement en vue d'une activité de cette nature que leur société s'est formée.

Le but en est plus général et en quelque mesure est déjà un acheminement vers la réalisation des idées qui ont été étudiées pendant ces conférences; ce but est de donner aux jeunes filles qui se rattachent à la Société des Girl-Scouts l'occasion de se développer d'une manière pratique pour se préparer aux tâches qu'elles auront comme femmes.

Pour leur examen d'admission et en vue de leur avancement en grade, elles sont stimulées à donner les preuves qu'elles se sont exercées à des travaux de ménage; elles confectionnent leur blouse d'uniforme, apprennent des soins d'urgence simples, quelques éléments d'économie domestique, d'hygiène et de jardinage. Elles sont initiées, lorsque l'occasion s'en présente, à certaines notions se rapportant à l'éducation civique et nationale.

Tout cela se fait avec entrain et gaieté, dans les réunions de sections qui ont lieu une fois par semaine dans divers quartiers de la ville, et dans les courses qui rassemblent une fois par mois plusieurs sections; dans lesquelles les chants, et surtout les chants patriotiques, ont une bonne part. Les Girl-Scouts eurent même le plaisir, dans telles de ces excursions, de faire la soupe avec des légumes cultivés par elles.

Ces courses sont une charmante occasion de rapprochement entre jeunes filles appartenant à des milieux très divers, et donnent à beaucoup d'entre elles, qui n'en ont pas les facilités, la possibilité de prendre de l'exercice en plein air et de s'intéresser aux choses de la nature; ce sont des récréations simples et saines qui contrastent heureusement avec les divertissements que les rues n'offrent que trop à la jeunesse actuellement.

Il faut aussi mentionner comme moyen éducatif de la Société des Girl-Scouts l'engagement qu'elles prennent en s'enrôlant d'obéir à des commandements qui sont l'esquisse d'un bel idéal moral auquel elles donnent librement leur adhésion, étant amenées ainsi, alors qu'elles sont dans un âge de transition, à devenir plus conscientes de leurs responsabilités personnelles.

Il y a tout lieu d'espérer qu'elles deviendront de bonnes mères et de bonnes patriotes, ces fillettes qui, la main tendue vers notre drapeau fédéral disent avec sérieux: « Je promets de faire tout ce que je pourrai pour remplir mon devoir envers Dieu, ma famille et ma patrie, pour aider mon prochain en tout temps, pour obéir à la loi des Girl-Scouts. »

L'impression favorable qu'ont eue à leur sujet nos visiteuses les portera, espérons-nous, à donner leur appui à des mouvements similaires dans d'autres parties de la Suisse. » C. C.